



Communiqué de presse

Inauguration du centre d'accueil d'urgence pour enfants en situation de rue LIKEMO-CATSR à Kinshasa

Ce lundi 20 novembre 2017, à 10h00, à Bandalungwa-Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC), le Ministère des Affaires sociales, le Comité d'Appui au Travail Social de Rue (CATSR) et l'ASBL Dynamo International inaugurent le centre LIKEMO - 38 rue Mbanza-Boma.

Construit dans l'enceinte du Centre de Promotion Sociale de la commune de Bandalungwa à Kinshasa, sur un terrain vierge mis à disposition par le Ministère des Affaires Sociales de la RDC, le centre d'accueil d'urgence LIKEMO-CATSR à Kinshasa assurera l'accueil personnalisé des enfants en situation de rue et parfois de leurs familles.

Ce centre se veut être un lieu de convergence pour tous les travailleurs sociaux de rue et les associations locales, administrations, tribunaux pour enfants, services publics ou privés qui désirent orienter un enfant en situation d'urgence et en danger. Le terme **LIKEMO** trouve d'ailleurs son inspiration dans trois mots en Lingala signifiant « famille » (« **Libota** »), « école » (« **Kelasi** ») et « profession » (« **Mosala** »).

En RDC, seulement **7% des enfants en situation de rue a accès à un service social de base**, bien souvent limité à un service d'hébergement. La plupart des services et institutions d'aide sociale restent inaccessibles pour ces enfants. Les travailleurs sociaux, souvent seuls points de liaison entre ces enfants et les institutions, sont mal outillés et encore peu reconnus.

Devant cet état de fait, il nous a paru primordial de renforcer et de promouvoir le **travail social de rue en RDC**. C'est l'une des missions du CATSR, association congolaise membre de **Dynamo International-Street Workers Network**, en partenariat avec le Ministère des Affaires Sociales en RDC et plus particulièrement la **DISPE, Direction des interventions sociales pour la protection de l'enfant**.

La construction de ce centre et le programme qui l'accompagne (2017-2021), financé par Dynamo International grâce au soutien de la Coopération Belge au Développement, Wallonie

Bruxelles International, la Fondation du Lions Club International, la Fondation d'entreprise Air France et la Commune de Woluwe Saint Lambert à Bruxelles-Capitale, s'inscrit dans le cadre de la collaboration bilatérale sur les « **Droits et protection de l'enfant en RDC** » entre la Fédération Wallonie Bruxelles et le Gouvernement congolais.

Le partenariat entre Dynamo International et le Comité d'Appui au Travail Social de Rue (CATSR) a débuté en 2003. Cette collaboration fut la base d'un plaidoyer efficace pour la mise en œuvre de la nouvelle loi portant protection de l'enfant en RDC promulguée le 10 janvier 2009.

La loi congolaise sur la protection de l'enfant exprime explicitement dans ses motifs la volonté de la République démocratique du Congo de faire de la protection de l'enfant son cheval de bataille. Elle insiste sur le fait qu'en dépit des efforts déployés, un grand nombre de droits de l'enfant restent bafoués dans le pays. Il revient dès lors de prendre toutes les mesures possibles pour mieux les promouvoir et les faire respecter.

Le 20 novembre prochain marquera aussi le **28^{ème} anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée en 1989 par l'Assemblée générale des Nations-Unis**. Par ce symbole fort, les travailleurs sociaux de rue du CATSR, Dynamo International-Street Workers Network, et du Ministère des Affaires Sociales en RDC souhaitent rappeler l'importance du respect des Droits de l'Enfant en toute circonstance et pour tous les enfants.

Cet événement, nos activités et le phénomène des enfants en situation de rue vous interpellent ?

N'hésitez pas à nous contacter !

Centre LIKEMO
Roger Katembwe
Directeur
T. +243 998 408 716
rkatembwe@yahoo.fr

Dynamo International
Street Workers Network
www.travailderue.org
  
Edwin de Boevé
Directeur
T. +243 971 791 705
edwin@travailderue.org

CATSR
Antoine Ketikila
Coordonnateur National
T. +243 998 264 414
ketmbala@gmail.com